Formation : SAP S/4HANA : paramétrage de la comptabilité financière (FI)

Code : AZD9N

Durée : 35 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Un déploiement ou une migration vers SAP S/4HANA Finance ne se réduit pas à une reprise technique : il engage des choix de configuration qui structurent durablement la comptabilité de l'entreprise. Maîtriser ces paramétrages — des structures organisationnelles aux automatismes de paiement, en passant par la gestion de la TVA et les ledgers parallèles — conditionne directement la conformité du système aux exigences légales et aux processus métier. Cette formation donne aux équipes projet et aux consultants les clés pour contribuer de façon autonome à ces travaux de configuration.

Objectifs pédagogiques

- Paramétrer les structures organisationnelles de la comptabilité financière SAP S/4HANA : société, périmètre analytique, variantes d'exercice et de périodes
- Configurer les ledgers, plans comptables et données de base (comptes généraux, Business Partner) en cohérence avec les normes comptables de l'entreprise
- Mettre en place les règles de gestion des pièces comptables : types de pièce, clés de comptabilisation, groupes de tolérance, validations et substitutions
- Paramétrer la TVA (schéma de calcul, codes, opérations intracommunautaires et autoliquidation), les conditions de paiement et le programme de paiement automatique
- Configurer les procédures de lettrage, de relance et les opérations de clôture, dont le report des soldes
- Comprendre les principes d'intégration entre la comptabilité financière et les modules logistiques (achats, ventes)

Public concerné

Cette formation s'adresse aux consultants SAP FI intervenant en mission de déploiement ou d'évolution, aux utilisateurs clés et membres d'équipes projet finance responsables du paramétrage de SAP S/4HANA, ainsi qu'aux responsables des systèmes d'information comptables accompagnant une migration vers S/4HANA.

Prérequis

Maîtrise des principes de la comptabilité générale et des processus clients et fournisseurs. Avoir suivi la formation « SAP S/4HANA – Introduction à la Finance » ou disposer d'une pratique équivalente de SAP S/4HANA en tant qu'utilisateur.

Programme

Fondations et structures organisationnelles

Avant toute configuration fonctionnelle, l'équipe projet doit poser les fondations du système : ce bloc couvre la navigation dans le guide d'implémentation et la mise en place des structures qui déterminent le périmètre comptable de l'entreprise.

- Le guide d'implémentation (IMG) : navigation, ordres de paramétrage et transports
- Structures organisationnelles : société, périmètre analytique, affectations
- Variantes d'exercice comptable, variantes de périodes, ouverture et fermeture des périodes
- Ledgers et normes comptables : ledger principal, ledgers parallèles et d'extension, paramétrage des devises

Plans comptables et données de base

La qualité du plan comptable et la bonne configuration des données de base conditionnent la fiabilité de toute la comptabilité ; ce bloc traite leur structuration et la mise en place du Business Partner unifié.

- Plans comptables : plan opérationnel, plan national, plan de groupe
- Comptes généraux : types de comptes (dont natures comptables), groupes de comptes, plages de numéros, statuts de zones
- Business Partner : rôles, groupements, synchronisation clients et fournisseurs (CVI), comptes collectifs

Pièces comptables et règles de gestion

La gouvernance des saisies repose sur un ensemble de paramètres qui encadrent la création des pièces et automatisent les contrôles ; ce bloc détaille leur configuration ainsi que le traitement de la TVA.

- Types de pièce, tranches de numéros, clés de comptabilisation, groupes de tolérance
- Règles de validation et de substitution
- TVA : schéma de calcul, codes TVA, comptes de TVA, opérations intracommunautaires et autoliquidation

Paiements et relances

L'efficacité des processus clients et fournisseurs dépend d'un paramétrage rigoureux des moyens de paiement, du programme automatique et des procédures de relance.

- Conditions de paiement et escomptes
- Programme de paiement automatique : moyens de paiement, banques de la société, comptes bancaires
- Lettrage, écarts de paiement et motifs de différence
- Procédures de relance et niveaux de relance

Opérations avancées, intégration et clôture

Ce dernier bloc aborde les configurations nécessaires aux opérations en devises, à l'intégration avec la logistique et aux travaux de clôture, avec mise en pratique sur un système SAP S/4HANA.

- Opérations en devises étrangères et réévaluation
- Déterminations automatiques de comptes et principes d'intégration avec la logistique (achats, ventes)
- Paramétrage de la clôture : report des soldes et compte de report à nouveau
- Exercices de paramétrage sur un système SAP S/4HANA

Compétences visées

À l'issue de cette formation de 35 heures, les collaborateurs seront capables de naviguer dans le guide d'implémentation SAP S/4HANA et de configurer de façon autonome l'ensemble des paramètres fondamentaux de la comptabilité financière : structures organisationnelles, ledgers et normes comptables, plans comptables, données de base Business Partner, règles de gestion des pièces, TVA, programme de paiement automatique, lettrage, relances et clôture. Ils seront également en mesure d'identifier les points d'intégration avec les modules logistiques et d'évaluer l'impact des choix de paramétrage sur les processus métier de l'entreprise.

Organisme de formation

Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*